



Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire

du 1^{er} mars 2015

Auteur: Stéphanie LANGELEZ

Date: 1^{er} mars 2015

Le 1^e mars 2015 à 11h s'est tenue à Paris l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'Association Césarine.

Etaient présentes :

Aude ALEXANDRE-ORRIN	Karine GARCIA-LEBAILLY
Karine BAUDOIN	Myriam GODEFROY-AGRAM
Loetitia BAUTE-SEVOZ	Stéphanie LANGELEZ
Isabelle BIANCHI	Mariette MOIG
Elizabeth DELEUZE	Ariane ROBERT
Céline DEMAY	Karin RUCKEBUSCH
Carole DI GIUSTO	Hélène SCHOLL

Absents représentés :

Marianne GRISEL, représentée par Isabelle BIANCHI
Delphine JOULIA-HALLE, représentée par Karin RUCKEBUSCH
Julie LATTES-FARCHI, représentée par Céline DEMAY
Clara LE BACCON, représentée par Aude ALEXANDRE-ORRIN

Membres non-actifs présents :

Florence GAUVRIT
Naima HAMMOUCHE
Sonia HEIMANN
Lise LEFEVRE
Chloé MANGUIN
Aline MARTIN-PLANCHE

Absents non-représentés :

BAUME Sophie
CHARBONNIER Amandine

1. Lecture du rapport financier

Carole DI GIUSTO fait lecture du rapport financier 2014.

L'association ne vend plus d'autres livres que les siens car le bénéfice des ventes était trop réduit.

Vu la bonne santé du compte à vue, la trésorière opèrera un versement sur le compte épargne.

Sans autre question particulière, le rapport financier est porté au vote de l'assemblée générale. Il est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Lecture du rapport moral

Isabelle BIANCHI fait lecture du rapport moral 2014.

Différentes remarques et informations supplémentaires sont émises :

- **Composition du Conseil d'Administration** : deux changements sont intervenus :
 - o Myriam GODEFROY-AGRAM a remis sa démission.
 - o Karine BAUDOIN a rejoint le Conseil d'Administration. Elle reprend par ailleurs le poste de secrétaire.
- **Consultation des pages web** : la consultation d'une page unique n'est pas forcément un mauvais signe dans la mesure où nous regroupons sur une même page toutes les informations concernant un thème plutôt que de « tronçonner » l'information.
- **Forum public** :
 - o Les statistiques comprennent tous les utilisateurs ayant au moins posté un message. Les utilisateurs inscrits sans avoir jamais posté sont supprimés.
 - o Le nombre d'inscriptions par an diminue. Une hypothèse est que les mères se tournent vers Facebook, où différents groupes se mettent en place. De notre côté, nous avons choisi de privilégier le forum pour des exigences de modération et de meilleur accompagnement.
 - o Par ailleurs, nous constatons que les années où nous sommes citées par l'émission *Les Maternelles* sont celles où le nombre d'inscriptions est le plus important.
- **Plaquette destinée aux professionnels de santé** : cette plaquette a été remise à jour en ce début d'année et réimprimée à 1000 exemplaires.

- **Livre pour enfants :**

- Il nous reste plus ou moins 800 exemplaires à vendre. Notre souhait est de les vendre assez rapidement pour pouvoir proposer une mise à jour voire un autre livre. Il est proposé de s'informer du côté d'Amazon pour la revente. Au moment de la mise en vente du livre pour adultes, nous examinerons par ailleurs l'opportunité de proposer une offre groupée.
- Quelques remarques ont été recueillies au fil des mois concernant : la qualité de la couverture, la couleur de la couverture (des tons orientés vers les filles), l'opposition entre le côté « choux-rose » et le reste du livre qui est beaucoup plus factuel.
- Le format et la qualité de la couverture conduisent certains visiteurs sur les salons à penser que le livre est gratuit. Cependant, ces choix ont été dictés par le coût, tant du livre lui-même que des frais d'envoi.

- **Livre pour adultes :** Au moment de l'envoi du premier jet, l'éditeur a été surpris par l'ampleur du texte. N'ayant pas budgétisé en fonction de ce format, il a donc décalé le projet à l'exercice comptable suivant. Les 4 premières parties ont été rendues. Les 5^e et 6^e parties sont en cours de finalisation. Le contrat sera renvoyé avec ces deux parties. L'édition interviendra cette année encore ou à défaut, l'année prochaine. Le contenu est basé sur la matière du site internet. Il inclut différentes mises à jour, ainsi que des témoignages et « perles ». Le retour de l'éditeur est très positif.

- **Relations avec la presse :**

- Le dossier de presse a été mis à jour. Sa taille n'a pas été véritablement réduite mais l'effort s'est porté sur la facilité de lecture, notamment par l'ajout d'un sommaire. Plusieurs remarques quant au traitement de l'information par les journalistes :
 - Les journalistes récupèrent parfois tel quel le contenu du dossier de presse.
 - Ils ne nous permettent pas toujours de relire nos citations avant publication.
 - Parfois, ils nous sollicitent uniquement pour valider des idées préconçues.
- Karin RUCKEBUSCH propose d'intégrer dans les modules de formation un module sur la manière de communiquer avec les médias, de façon à ouvrir ces projets à plus de membres vu le nombre croissant de demandes.

- **Adhésions :** plusieurs adhésions font suite à l'envoi d'un livre pour enfants.

- **Relations avec le CIANE :** Le CIANE souhaite une implication plus importante des associations membres, et pas uniquement une adhésion. Actuellement, Karine GARCIA-LEBAILLY intervient sur la liste de discussion lorsqu'il est question de césarienne. Sonia HEIMANN souligne que le mode de fonctionnement du CIANE au travers d'une liste de discussion unique pour tous les sujets liés à la périnatalité (pas de sous-commissions) rend

plus délicate notre implication. Karine GARCIA-LEBAILLY a fait parvenir au Collectif la copie de nos newsletters pour information sur nos projets de l'année. Nous vérifierons l'inscription du CIANE à notre newsletter. Par ailleurs, nous assurerons notre présence à la prochaine Assemblée Générale.

- **Professionnels de santé :**

- Elizabeth DELEUZE est intervenue auprès de la Haute Autorité de Santé. Si au départ, l'axe de travail était quantitatif (diminuer le nombre de césariennes), les débats se sont orientés vers du qualitatif (vécu des mères, accompagnement). Lors des rencontres, très peu de cas ont été évoqués pour lesquels il serait conseillé d'éviter l'entrée en travail sur utérus cicatriciel. Il existe donc une marge de manœuvre importante pour le travail de l'association à cet égard.
- Karine GARCIA-LEBAILLY souligne notre positionnement : auprès des journalistes, nous insistons aussi sur le fait que si notre premier public est les mères, nous nous adressons aussi aux professionnels de santé car Césarine se positionne comme acteur de santé publique.
- Isabelle BIANCHI partage trois informations récoltées lors du séminaire Audipog :
 - Les médecins ont peur des conséquences de l'augmentation potentielle des césariennes en urgence.
 - Une étude serait sortie confirmant que le taux de 15% de césariennes préconisé par l'OMS est effectivement le taux souhaitable.
 - Plusieurs gynécologues ont émis des avis très positifs sur l'association et la qualité de son site internet.

- **Formation :**

- En 2014, trois stagiaires se sont formées, soit au rôle d'animatrice soit au rôle de référente locale.
- L'équipe de formation rappelle que chaque formation est unique : il s'agit d'un cheminement que la stagiaire a entre les mains. La formation se fonde sur un référentiel de compétences. Il appartient à la stagiaire de démontrer qu'elle a acquis ces compétences. Aude ALEXANDRE-ORRIN rappelle les rôles de quasi-modo, de référente locale et d'animatrice.
- La question du bassin parisien est évoquée. Il réunit de très nombreuses mamans, ce qui implique potentiellement des soucis de gestion de réunion.
- En 2015, une formation est envisagée le 3^e week-end de novembre. Elle pourrait se dérouler en Loire-Atlantique mais nous évoquons la possibilité de l'organiser ailleurs, pour peu que l'endroit choisi soit facilement accessible pour tous et pas trop coûteux pour l'association. A noter que l'impératif de la formation est de réunir au minimum 3 stagiaires et au maximum 5.

Dans l'hypothèse où le nombre minimum de 3 stagiaires ne serait pas atteint cette année, une formation pourrait être organisée pour les animatrices et référentes locales déjà en place, formation à laquelle ne pourraient assister des stagiaires. Une décision sera prise avant l'été.

Le rapport moral est porté au vote de l'Assemblée Générale. Il est approuvé à l'unanimité des présents.

3. Vote en Assemblée Générale

Plusieurs questions ont été formulées concernant le droit de vote en Assemblée Générale et le statut de membre actif.

Actuellement, le droit de vote en Assemblée Générale est acquis pour tous les membres actifs. La notion de membre actif avait été introduite pour répondre à la nécessité d'atteindre le quorum requis pour délibérer valablement : 25% des membres actifs (présents ou représentés) en Assemblée Générale ordinaire, 50% en Assemblée Générale extraordinaire.

Il est proposé d'ouvrir un post sur le forum public, à durée limitée, où chacun pourra se prononcer.

Aline MARTIN-PLANCHE propose de s'informer sur les possibilités légales, et notamment sur l'exigence légale ou non du quorum.

Le cas échéant, une Assemblée Générale extraordinaire pourrait être convoquée l'année prochaine afin de modifier les statuts de l'association.

4. 10 ans de Césarine

Le Conseil d'Administration informe les membres qu'il ne lui est pas possible de prendre en charge l'organisation d'un événement particulier mais invite les membres à se lancer dans un projet s'ils le souhaitent.

5. Modules de formation

1. Pour les professionnels de santé

Responsable : Karine GARCIA-LEBAILLY, aidée par Karine BAUDOIN et toute personne qui le souhaite.

Une demande de formation sur le vécu des mères existe mais reste très limitée. Pour des raisons de disponibilité, cette demande ne peut être prise en compte actuellement.

La question de la forme se pose :

- Véritable formation (techniques d'accompagnement de la césarienne et des mères césarisées) ou information/sensibilisation ?
- Sous la forme de réunions à la manière des réunions adressées aux parents ?
- Sous la forme d'une vidéo de quelques minutes ?

Par ailleurs, l'association devra vérifier les implications légales (soumission à l'impôt aux sociétés, modification de statut...) et la faisabilité financière.

2. Pour les futures animatrices et référentes locales

Responsables : Karine GARCIA-LEBAILLY, Aude ALEXANDRE-ORRIN

Voir point 2 - Lecture du rapport moral

6. Site web et forums

1. Page « grossesses gémellaires »

Responsable : Lise LEFEVRE, avec l'aide d'Ariane ROBERT, Elisabeth DELEUZE et Céline DEMAY pour la collecte d'informations

2. Page(s) « dépression du post-partum » et « stress post-traumatique »

Responsable = Elizabeth DELEUZE, avec l'aide de Mariette MOIG et Sonia HEIMANN

Pistes et propositions :

- Consulter les travaux de Muriel Salmona, responsable d'une association en matière de mémoire traumatique et de victimologie. Muriel Salmona a notamment expliqué les mécanismes neurologiques de survie liés aux traumatismes.
- Solliciter l'association Maman Blues (« 3 questions à Maman Blues sur la dépression post-partum »)

3. Liens cassés

Responsables : Karine BAUDOIN et Ariane ROBERT, aidées par Delphine JOULIA-HALLE

Delphine JOULIA-HALLE a effectué la mise à jour des pages sur base des liens fournis par Karine BAUDOIN il y a 3 ans. Le travail doit certainement être renouvelé.

4. Veille scientifique

Responsable : Céline DEMAY, aidée par Chloé MANGUIN

Céline DEMAY s'est configuré des alertes sur le site web PubMed. Malheureusement, la quantité d'informations qu'elle reçoit ne lui permet pas de tout traiter. Elle souligne par ailleurs la difficulté d'évaluer le sérieux des études.

Il est proposé de solliciter l'aide d'Amandine CHARBONNIER et de lancer un appel sur le forum de travail pour l'évaluation de la pertinence des études.

5. Page « professionnels de santé »

Responsable : Ariane ROBERT

Une première version est prête. Elle doit éventuellement être mise à jour puis être publiée en ligne.

6. Mise à jour des pages du site web

Les mises en ligne des modifications sont assurées par Delphine JOULIA-HALLE, avec l'aide de Karine BAUDOIN.

7. Mise à jour de la page "témoignages"

Responsable : Carole DI GIUSTO et Sophie BAUME, aidée par Ariane ROBERT et Sonia HEIMANN pour la mise en ligne

8. Réorganisation du site web

Différentes remarques nous ont été formulées par les nouvelles inscrites au forum. Le contenu des pages fait l'unanimité mais la navigation n'est pas toujours aisée. La structure des menus ne semble pas évidente pour tous.

Une réflexion doit être menée sur

- la meilleure manière de présenter l'information
- la structure à donner pour traduire la présentation choisie

Il est proposé de publier un appel à idées sur le forum de travail.

9. Migration du site web et des forums

Responsables : Ariane ROBERT et Elodie RAYNAL-MELCHY

Une migration des forums et du site web est prévue vers un nouvel hébergeur : OVH. Elle suppose une coupure de quelques jours en ce qui concerne les forums. La migration du site internet ne devrait pas en principe causer d'arrêt de service.

L'objectif est d'avoir réalisé les différentes migrations pour la fin août. Ariane ROBERT consulte Elodie RAYNAL-MELCHY pour vérifier la faisabilité du planning.

10. Accessibilité mobile

Des modifications sont à apporter sur le site web pour une meilleure accessibilité mobile.

Le projet est actuellement en suspens, faute de disposer d'une personne compétente en développement d'applications mobiles.

Il est proposé de faire un appel sur le forum public.

7. Graphisme du site

Responsables : Sébastien VOILLOT et Karine GARCIA-LEBAILLY

La question de l'accessibilité doit être prise en compte lors la refonte graphique du site internet.

8. Référencement Réseau

1. Perinat29

Responsable : Clara LE BACCON

Clara étant absente, il est convenu de la relancer sur le forum de travail.

2. Réseau Sécurité Naissance

Responsables : Myriam GODEFROY-AGRAM, Karine GARCIA-LEBAILLY et Isabelle BIANCHI

Myriam GODEFROY-AGRAM a été sollicitée pour une intervention de Césarine à Nantes sur le thème « césarienne et allaitement ». Cependant, l'intervention n'est pas encore confirmée à ce jour.

3. Association des usagers du CH du Mans

Responsables : Myriam GODEFROY-AGRAM et Isabelle BIANCHI

Une présentation des actions de Césarine a eu lieu au mois de mai l'an dernier. L'interlocutrice était la Directrice Qualité de l'hôpital. Myriam GODEFROY-AGRAM a par ailleurs rencontré la sage-femme cadre de la maternité et proposé des interventions mais de manière payante. Des plaquettes et informations sur les réunions ont été transmises mais aucune suite n'y a été donnée. L'hypothèse est que la demande de paiement des interventions a été mal accueillie.

La question de la rémunération des interventions a été abordée en Conseil d'Administration. Le CA a acté qu'il était délicat de demander une rémunération si l'initiative provient de Césarine elle-même.

Les règles suivantes seront appliquées à l'avenir :

- Aux associations, nous nous limiterons à demander un défraiement.
- Aux professionnels, nous demanderons un défraiement, voire la rémunération de l'intervention. Celle-ci fera l'objet d'une décision au cas par cas.
- L'association remboursera l'intervenant immédiatement après son intervention. Le demandeur rémunèrera alors l'association directement et non l'intervenant.

A noter qu'Isabelle BIANCHI s'est informée auprès de différentes associations de taille comparable à la nôtre sur leurs pratiques et celles-ci ne se font pas rémunérer.

9. Articles et communiqués

1. Newsletter

Responsable : Karine BAUDOIN, avec reprise éventuelle par Hélène SCHOLL lorsqu'elle sera disponible

Il existe un fil sur le forum de travail reprenant toutes les informations relatives à la gestion des newsletters. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour alimenter en contenu les futures newsletters !

2. Affiches

Le travail sur la nouvelle affiche de l'association pose la question du maintien de la baseline actuelle : *Pour tous ceux qui ne se contentent pas d'entendre que « l'important c'est que la maman et le bébé aillent bien ».*

La difficulté est de trouver une phrase qui soit applicable à tous les cas et à tous les publics.

Le consensus en Conseil d'Administration porte sur : *Echange, soutien et information autour de la naissance par césarienne.*

Néanmoins, une discussion sera initiée sur le forum de travail pour récolter l'opinion des membres actifs.

Stéphanie LANGELEZ soumet une version corrigée de l'affiche.

3. Livret d'information sur la césarienne

Responsables : Carole DI GIUSTO et Myriam GODEFROY-AGRAM, aidées par Sébastien VOILLOT et Karine GARCIA-LEBAILLY

Nous avons reçu la remarque que le livret était un peu élitiste. Il contient pourtant bien l'information que nous souhaitons donner : nous apportons un contenu supplémentaire par rapport à un support tout-public.

Cependant, il faut visuellement le rendre plus attrayant. La présentation devra être aérée, au prix d'une augmentation du nombre de pages. Des photos et illustrations doivent y être ajoutées. Sur le thème de l'allaitement plus particulièrement, il est proposé de solliciter la Leche League pour obtenir l'autorisation d'utiliser leurs illustrations, avec mention.

4. Phrases « choc »

Responsable : Elizabeth DELEUZE, aidée par les quasi-modos

Les fils « les mots qui soignent les maux » et « les perles » remontent régulièrement sur le forum. Les témoignages qu'ils contiennent sont utilisés sur différents supports de l'association : livre pour adultes, présentations, kits salon.

Le consentement de la personne concernée est-il nécessaire pour utiliser un témoignage ? Peut-on utiliser les témoignages de manière anonyme sans accord préalable ? Il est proposé d'en débattre sur le forum de travail avant de prendre une décision.

3. Vidéo

Responsable : Mariette MOIG

Le projet de départ concerne la réalisation d'une courte vidéo de présentation de l'association. Cette vidéo pourra être utilisée sur le site web de Césarine mais aussi diffusée via Youtube.

Un scénario doit être établi préalablement.

Nous pouvons aussi profiter de l'expérience de l'association Maman Blues, laquelle a réalisé une vidéo sur la césarienne destinée aux PMI et aux professionnels de santé.

Si la priorité porte sur ce premier projet, d'autres séquences vidéo pourraient être envisagées plus tard : elles proposeraient une présentation du livre pour enfants et du livre pour adultes et pourraient servir de teaser pour leur promotion sur différents sites web. Toutefois, il faudra en évaluer l'intérêt en fonction du temps à y consacrer.

10. Livre pour adultes

Responsable : Karine GARCIA-LEBAILLY, aidée par Karine BAUDOIN, Isabelle BIANCHI, Carole DI GIUSTO,...

Le point a été traité au moment de la lecture du rapport moral. Néanmoins, deux propositions y sont ajoutées :

- Inclure dans le livre certaines phrases issues du fil « des mots qui soignent les maux »
- Myriam GODEFROY-AGRAM est disposée à réaliser un dessin à la sanguine ou une peinture pour la couverture de l'ouvrage.

11. Forum public

Responsables : les quasi-modos

Le forum devra être migré sur une version plus récente de PHPb. Mais le projet est momentanément reporté, faute de temps.

Nous remercions les quasi-modos pour leur investissement précieux.

12. Révision des Kits Salons

Responsable : Stéphanie LANGELEZ

Deux affiches doivent être finalisées : l'une présentant l'association, l'autre présentant le livre pour enfants.

Une révision doit être envisagée à l'occasion de la sortie du livre pour adultes.

13. Visibilité de l'association sur le forum public

Responsables : Aude ALEXANDRE-ORRIN, Ariane ROBERT, Isabelle BIANCHI, Stéphanie LANGELEZ

Les réactions à nos sollicitations sont plus nombreuses lorsque nous mettons en évidence des projets concrets dans nos messages. Elles sont par contre quasi inexistantes lors des pop-up ou mailings sur des thèmes généraux de type « Noël ».

Par ailleurs, nous constatons qu'un message privé envoyé personnellement est plus efficace en termes d'adhésion.

Enfin, il est proposé de rassembler les fils « présentation de l'association » et « vie de l'association », pour plus de clarté et de visibilité.

14. Salons

L'évaluation de notre participation aux salons se limite actuellement au recensement des ventes de livres.

On constate que le stand de l'association est passablement boudé par les visiteurs, probablement parce que le sujet de la césarienne veut être évité.

L'intérêt véritable de participer au salon réside donc dans :

- l'opportunité de réaliser une intervention
- l'opportunité d'établir des réseaux

15. Médiation

Suite à la demande d'une mère de l'accompagner dans un processus de médiation, nous nous interrogeons sur l'étendue de notre mission : la médiation en fait-elle partie ? Comment gérer ce rôle parallèlement à nos actions vis-à-vis des professionnels de santé ?

Si l'association souhaite jouer un rôle de médiation dans le futur, nous devons en tout cas envisager de former une voire deux membres à ce rôle particulier.

L'ordre du jour ayant été épuisé, l'Assemblée Générale est clôturée à 16h30.

Ariane ROBERT
Présidente de séance

Stéphanie LANGELEZ
Secrétaire de séance